



Association négaWatt

Siège social : Ecosite, BP 147, 34140 Mèze • www.negawatt.org • contact@negawatt.org

Rapport financier de l'exercice 2011

soumis au vote à l'AG du 7/7/2012

L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre.

Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître, par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice.

Produits : 128 034 euros

- Les produits d'exploitation de 126 544 euros sont constitués :
 - des recettes liées aux conférences (5 294 euros).
 - des subventions apportées par le WWF, Greenpeace, la fondation Un monde par tous (51 666 euros au titre de l'année 2011 et du scénario). Le député Yves Cochet poursuit son soutien avec une subvention de 4 000 euros.
 - 20 400 euros sont enregistrés au titre du mécénat (15 000 de la Scoop La Maison Ecologique et 5 400 dans le cadre du 1% de CA pour la planète).
 - Les adhésions et dons s'élèvent à 33 460 euros pour 817 adhérents.
 - Enfin les inscriptions à l'Université nW d'octobre 2011 couvrent les frais d'hébergement et de restauration à hauteur de 11 724 euros.
- Les produits financiers sont de 1 084 euros d'intérêts relatifs au prêt consenti à l'Institut nW et de 406 euros d'intérêts liés au livret d'épargne de l'association.

Charges : 106 067 euros

- Les charges d'exploitation de 104 852 euros sont constituées des éléments :
 - frais de prestations de documentation (prestation EWW Coopaname) 1 196 euros.
 - les charges liées au scénario 2011 sont de 28 887 euros (prestation coordination Wise 16 385, déplacements et logistique), l'événement de présentation du 29 septembre 2011 à l'espace Reuilly à Paris représente une charge supplémentaire de 11 564 euros (vidéo, brochures, location salle).
 - les charges de personnel (coordinateur de l'association) s'élèvent à 34 561 euros y compris les charges pour un peu plus de 9 mois d'activité.
 - le total des charges liées à l'université nW 2011 est de 19 198 euros.
 - dépenses diverses 8 547 euros qui se décomposent : petit équipement (318), fournitures (672), ss traitance (300), location immobilière valence (450), local wise Paris (1100), assurances (106), Informatique web Eco Sapiens (1722), honoraires expert comptable (1794), Frais Postaux (47), téléphone (633), services bancaires et paiement CB (767), assurance, cotisation groupement d'employeurs lié à la convention collective (140), formation continue (484), hébergement web (14)
 - Un amortissement de 898 euros de développement logiciel (base donnée adhérents) figure en charges.
- Les charges financières :
663 euros sont inscrits en charges pour les intérêts réglés à la Scoop La Maison écologique dans le cadre du prêt consenti à l'association.
- Les impôts sont de 552 euros, liés aux produits financiers

En 2011, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé en dépenses et en recettes à 276 700 euros.
Le résultat de l'exercice s'élève à 21 967 euros.

Bilan au 31 décembre 2011

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Il comprend l'actif et le passif. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

Actif

Le développement de l'outil informatique web partagé, de gestion des adhésions, des inscriptions à l'UnW, de la vente des livres, est immobilisé pour 3 947 euros.

Un ordinateur portable utilisé par le coordinateur est immobilisé pour 1 317 euros.

L'association détient l'intégralité du capital de la SARL Institut négawatt (InW) (capital social de 5 000 euros) et dispose de parts sociales de la NEF (90 euros).

Elle a prêté 22 500 euros à l'InW, dans le cadre de la convention signée avec la coopérative Maison Ecologique, 1 084 euros restant dûs par l'InW au titre des intérêts 2011.

Les créances de 6 862 euros se répartissent ainsi :

- 1 666 : subvention de Greenpeace
- 4 586 : factures non encore réglées
- 609 : créances adhésions 2011

Les disponibilités s'élèvent à 71 947 euros.

L'actif brut s'élève donc à 112 748 euros au 31.12.2011 et à 111 850 euros après prise en compte des amortissements.

Passif :

Le fonds associatif est de 3 000 euros, le report à nouveau cumulé des exercices passés est de 25 185 euros.

L'association consolide ses fonds propres à 50 152 euros en intégrant le résultat de cet exercice, soit 21 967 euros.

Le solde d'emprunt restant à rembourser par l'association à la Scoop La Maison Ecologique est de 7 500 euros.

Les dettes de 27 424 sont constituées de :

- 504 euros liés à des frais d'hébergement internet
- 292 : notes de frais à régler
- 24 047 : dettes fournisseurs
- 2 580 : factures non encore parvenues

Les dettes fiscales et sociales sont de 4.064 euros.

En tenant compte des produits constatés d'avance pour 22 710 euros, le total du passif est de 111 850 euros.

Le bilan actif/passif net s'équilibre donc à 111 850 euros.

A Grenoble, le 10 juin 2012
Le trésorier,
Vincent Fristot